

COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 12/04/2022

Le Comité Syndical du SIVOM Rive Gauche du Cher s'est réuni le mardi 12 avril 2022 à 18h00 au 4 rue du Moulin de Lyon, Huriel, siège du SIVOM Rive Gauche du Cher. Ce comité fait suite à une première invitation du 7/04/22 n'ayant pas permis d'obtenir le quorum.

20 délégués étaient présents.

Assistaient également à cette réunion : Monsieur Olivier JULIEN, Directeur du SIVOM, Madame Beatrice VINCENT, responsable adjointe administrative.

Madame LAMOTTE Sophie, comptable publique de la Trésorerie d'Huriel, était excusée, ainsi que M M CHEYMOL Michel, M LAFAYE Eric, Mme CLEMENT Aurore, M LAUSDAT Benoît, Mme VERMEZ Nadège, M COFFIN Denis, M BELLEC Michel, M GUERIN Jean Pierre, Mme GERINIER Joële.

Monsieur Bruno ANDRE est nommé secrétaire de séance.

Monsieur Serge LAURENT, Président du SIVOM Rive Gauche du Cher, ouvre l'Assemblée Générale, et expose les points à l'ordre du jour :

- 1) Approbation du compte rendu de l'assemblée générale du 29/03/2022 ;
- 2) Approbation des comptes de gestion 2021 : Eau, SPANC, annexe incendie et annexe assainissement collectif dans le cadre d'une vente d'immeuble ;
- 3) Approbation des comptes administratifs 2021 : Eau, SPANC, annexe incendie et annexe assainissement collectif dans le cadre d'une vente d'immeuble ;
- 4) Affectation des résultats de l'exercice 2021 : Eau, SPANC, annexe incendie et annexe assainissement collectif dans le cadre d'une vente d'immeuble ;
- 5) Vote des budgets 2022 EAU, SPANC, annexe incendie et annexe assainissement collectif dans le cadre d'une vente d'immeuble ;
- 6) Questions diverses.

1) **Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale du 29 mars 2022 ;**

Il est procédé au vote de ce dernier.

→20 votes favorables,

2) **Approbation des comptes de gestion :**

Approbation du compte de gestion de l'eau ;

Monsieur Serge LAURENT précise à l'assemblée générale que Madame LAMOTTE, trésorière auprès du SIVOM, a préalablement attesté de la conformité du compte administratif avec le compte de gestion.

Il sera exposé ensuite les détails de ces comptes afin de permettre un vote avisé de l'Assemblée.

→20 votes favorables,

Approbation compte de gestion SPANC :

Monsieur Serge LAURENT précise à l'assemblée générale que Madame LAMOTTE, trésorière auprès du SIVOM, a préalablement attesté de la conformité du compte administratif avec le compte de gestion.

Il sera exposé ensuite les détails de ces comptes afin de permettre un vote avisé de l'Assemblée.

→20 votes favorables,

Approbation compte de gestion Incendie :

Monsieur Serge LAURENT précise à l'assemblée générale que Madame LAMOTTE, trésorière auprès du SIVOM, a préalablement attesté de la conformité du compte administratif avec le compte de gestion.

Il sera exposé ensuite les détails de ces comptes afin de permettre un vote avisé de l'Assemblée.

→20 votes favorables,

Approbation compte de gestion Budget assainissement collectif (dans le cadre d'une vente d'immeuble) :

Monsieur Serge LAURENT précise à l'assemblée générale que Madame LAMOTTE, trésorière auprès du SIVOM, a préalablement attesté de la conformité du compte administratif avec le compte de gestion.

Il sera exposé ensuite les détails de ces comptes afin de permettre un vote avisé de l'Assemblée.

→20 votes favorables,

3) Approbation des comptes administratifs

Le Président Serge LAURENT se retire de la salle pour le vote des comptes administratifs. Les votes sont présidés par le doyen de l'Assemblée, Monsieur Serge DUFOUR.

Approbation du compte administratif de l'eau

Le Président s'appuie sur les détails de documents remis en séance concernant le compte administratif et sur un document délivré à l'ensemble des délégués et comprenant une synthèse et des commentaires. CF synthèse des Article 107 de la Loi NOTRE concernant la synthèse (Annexe). Monsieur Serge DUFOUR, fait procéder au vote.

	<u>Exploitation</u>	<u>Investissement</u>
Dépense	3 810 047,40€	1 543 779,16€
Recette	4 023 570,36€	1 674 259,98€

→20 votes favorables,

Approbation compte administratif SPANC :

D'après les documents remis en séance concernant le compte administratif et sur un document délivré à l'ensemble des délégués et comprenant une synthèse et des commentaires. CF **synthèse des Article**

107 de la Loi NOTRe concernant la synthèse (Annexe). Monsieur Serge DUFOUR, fait procéder au vote.

	<u>Exploitation</u>	<u>Investissement</u>
<u>Dépense</u>	71 705,18€	20 654,90€
Recette	76 219,63€	24 976,80€

→20 votes favorables,

Approbation compte administratif Incendie :

Toujours d'après les détails de documents remis en séance concernant le compte administratif et sur un document délivré à l'ensemble des délégués et comprenant une synthèse et des commentaires. CF **synthèse des Article 107 de la Loi NOTRe concernant la synthèse (Annexe)**. Monsieur Serge DUFOUR fait procéder au vote.

	<u>Exploitation</u>	<u>Investissement</u>
<u>Dépense</u>	<u>3 650,19€</u>	<u>0,00€</u>
Recette	2 715,04€	0,00€

→20 votes favorables,

Approbation compte administratif Budget : assainissement collectif (dans le cadre d'une vente d'immeuble) :

	<u>Exploitation</u>	<u>Investissement</u>
<u>Dépense</u>	<u>2 864,50€</u>	<u>0,00€</u>
Recette	2 880,00€	0,00€

Suivant les détails de documents remis en séance concernant le compte administratif et sur un document délivré à l'ensemble des délégués et comprenant une synthèse et des commentaires. CF **synthèse des Article 107 de la Loi NOTRe concernant la synthèse (Annexe)**. Monsieur Serge DUFOUR fait procéder au vote.

→20 votes favorables,

4) **Affectation des résultats :**

Affectation des résultats de l'Eau